

16ème législature

Question N° : 15608	De M. Nicolas Forissier (Les Républicains - Indre)	Question écrite
Ministère interrogé > Culture		Ministère attributaire > Culture
Rubrique > cérémonies publiques et fêtes légales	Tête d'analyse > Prise en compte de la mémoire de Philippe Chabot durant l'année de la mer	Analyse > Prise en compte de la mémoire de Philippe Chabot durant l'année de la mer.
Question publiée au JO le : 27/02/2024 Réponse publiée au JO le : 30/04/2024 page : 3439		

Texte de la question

M. Nicolas Forissier interroge Mme la ministre de la culture sur la prise en compte de la mémoire de Philippe Chabot durant « l'année de la mer ». Comte de Buzançais, amiral de Brion, amiral de France ou encore ancien ministre des choses de la mer sous le règne de François Ier, Philippe Chabot est aujourd'hui connu pour avoir organisé et financé les voyages de Jacques Cartier, lequel fut le premier européen à découvrir Terre-Neuve et, plus largement, l'actuel Canada en 1534. Alors que le Président de la République a tenu à rappeler le 28 novembre 2023 son intention de lancer une « année de la mer » entre l'été 2024 et l'été 2025, honorer la mémoire de Philippe Chabot semblerait pleinement compléter les actions à destination du grand public d'ores et déjà annoncées dans ce cadre. En effet, le rôle joué par ce dernier apparaît faire le lien entre le développement culturel et historique de la langue française à travers le monde et le destin maritime du pays. Il demande donc au Gouvernement si celui-ci envisage, dans le cadre de « l'année de la mer », d'honorer la mémoire des Françaises et des Français tels que Philippe Chabot ayant participé au rayonnement de la France et au développement de la langue française à travers les océans. Il souhaite également savoir si le Gouvernement pourrait envisager la tenue d'un tel évènement à la Cité internationale de la langue française (Villers-Cotterêts), lieu de vie entièrement dédié à la langue française et aux cultures francophones.

Texte de la réponse

Conformément au souhait du Président de la République, l'« Année de la mer » sera lancée à l'été 2024. Les intentions et projets en ce sens sont portés par le Secrétaire d'État chargé de la mer et de la biodiversité auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Sous l'angle culturel, cette « Année de la mer » semble en effet offrir un cadre propice au projet d'honorer la mémoire de l'Amiral de Brion, Philippe Chabot, « ministre des choses de la mer » sous François Ier, connu pour avoir organisé et financé, au XVIe siècle, les expéditions maritimes de Jacques Cartier en Terre-Neuve. Le rôle de ce personnage historique dépasse l'exploration maritime, puisqu'on lui doit, d'une certaine manière, une contribution indéniable à la promotion de la langue française au-delà des océans. Les services du ministère de la culture ont donc été chargés d'étudier la possibilité d'une célébration à la Cité internationale de la langue française de Villers-Cotterêts, l'occasion étant ainsi donnée de rappeler au public que la diffusion du français en dehors de son aire linguistique d'origine a été essentielle depuis la Nouvelle-France. Compte tenu de la vocation qui est la sienne de faire vivre la langue française et la francophonie, y compris à travers la référence à l'histoire du partage de la langue française sur les continents, la Cité de Villers-Cotterêts pourra s'appuyer sur son partenariat avec le Gouvernement du Québec, en lien avec la délégation générale



à la langue française et aux langues de France du ministère de la culture.